

La qualité de vie

La qualité de vie est au cœur de tous les enjeux municipaux. Elle est nécessaire aux habitants à l'année. Elle est indispensable aux touristes. Elle est le gage d'un environnement respecté et non surexploité. Elle va de pair avec la qualité environnementale de notre territoire.

Sécurité : L'amélioration en cours du service de police-prévention (nouveaux locaux, extension modernisation de la vidéo-protection) doit être étendu. Lutte contre les incivilités. Protection des entrées d'écoles. Maintien des opérations contrôles de vitesse et nuisances sonores. Ilotage et présence accrue des agents de police municipale sur le terrain. Apprentissage des enfants aux risques et dangers. Optimisation de l'éclairage public.



Action sociale : Développement des actions du CCAS. Lancement d'un système d'accompagnement des personnes (CCAS) vers le pôle de santé. Mise en place d'un foyer restauration seniors avec animations, une fois par semaine.

Logement : Mise en œuvre du programme de logements aidés (locatif et accession à la propriété aidée) aux seuls actifs Cavalois au Jas et aux Canissons. Finalisation de la reprise des espaces verts des propriétés Var Habitat (Chêneraie,).

Propreté : Maintien de la compétence communale du service collecte des déchets.



Sport et Jeunesse : Participation au concours et label des « Villes ludiques et sportives ». Politique d'accueil de manifestations nationales de renom (étape tour de France, courses nautiques, Nuit des Arts Martiaux, Nuit des Publivores, etc.). Création en après-saison d'un week-end de « la Fête du Sport ». Aides à la formation B.A.F.A et bourses au permis de Conduire (prise en charge de 50% du coût pour 5 à 10 jeunes Cavalois en difficulté, sur dossier). Développement des activités du CLSH et Centre Ados.

Écoles et éducation : Mise à disposition du cartable électronique (un ordinateur) à chaque élève de CM1. Développement des activités multimédia à la Médiathèque sous formes d'ateliers.

Petite enfance et crèche : Extension de la crèche des Dauphins Bleus et création d'une crèche familiale. Agrandir le Jardin d'enfants, avenue Frédéric Mistral, suite au déplacement du club de boules vers le parking du stade.

Handicap et accessibilité : Lancement de la démarche d'obtention du

label Tourisme et Handicap : accessibilité des plages aux PMR ; mise en œuvre du plan communal d'accessibilité pour 2015....

Démocratie participative et communication : Maintien des forums de printemps et d'automne. Maintien du Forum des associations et du pack communication. Maintien des rendez-vous citoyens avec Mme le Maire 2 fois par mois. « Rendez-vous citoyens de terrain » (visite mensuelle sur place pour examen sur le terrain des doléances des administrés). Visites et réunions de quartier, questionnaire et enquête de proximité auprès de la population. Développement sur le site internet de la ville des moyens de télépaiement et guichet unique.



Rue Saint-Pierre : Réaménagement complet (circulation piétonne, revêtement, chaussée et embellissement) de cette voie depuis la fontaine jusqu'à la cale de mise à l'eau.

Entretien des voiries communales : Mise en œuvre du plan quinquennal de réhabilitation des voies communales (2008-2014 consacré à la réhabilitation des voies principales de desserte du centre-ville ; la période 2014-2020 sera consacrée aux voies secondaires débouchant sur ces artères principales).